

RUHNGERI

8 Mai 1952.-

1088 /JUST.4.a.

Ruhengeri



5950

Monsieur le Chef de Service,

Prison.-

Suite à votre lettre n° 13/-/429 du
28 avril 1952, j'ai l'honneur de vous faire savoir
que la main-d'oeuvre pénitentiaire est exclusive-
ment affectée au service du Gouvernement ou des
Chefferies.-

POUR L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, absent,
L'ADMINISTRATEUR TERRIT. ASSISTANT,

M. POCHET,

Monsieur le Chef du Service de la
Justice & du Contentieux
à

U S U M B U R A.-

TERRITOIRE

USUMBURA, le 28 Avril 1952

DU

RUANDA = URUNDI

N° 13/X/429

(Rappeler dans la réponse la date et le numéro)

Réponse au n°.....

du.....

Annexe

OBJET :

Monsieur l'Administrateur,

Comme suite à votre lettre n° 846 du 7 avril 1952, adressée à Monsieur le Chef du Service des Finances, j'ai l'honneur de rappeler à votre attention qu'il est interdit d'affecter les détenus au service des particuliers, si ce n'est dans des cas exceptionnels dont l'appréciation ressortit, sauf extrême urgence, à la seule compétence de Monsieur le Gouverneur.

Veillez bien me faire savoir dans quelles circonstances votre main-d'oeuvre pénitentiaire a été louée à des particuliers et à quel taux vous l'avez tarifée ou comptez le faire.

Le Chef du Service de la Justice
et du Contentieux, ~~P~~ LEROY,

Pierre Leroy
Conseiller Juridique.

Monsieur l'Administrateur
de Territoire à

R U H E N G E R I

*1235 / 4. a
Recu 6/5/52*

P. Leroy

INSPECTION DE LA PRISON DE RUHENGERI.

Procès-Verbal de mise hors d'usage.

Lors de notre inspection à la prison de Ruhengeri nous avons décidé de mettre hors d'usage le matériel et les équipements dont la nomenclature suit :

| | |
|-------------|------------------------|
| Carcans | = vingt cinq ✓ |
| Chaînes | = un ✓ |
| Capitulas | = cent trente quatre ✓ |
| Vareuses | = cent et deux ✓ |
| Couvertures | = trente quatre ✓ |
| Bassins | = douze ✓ |
| Menottes | = cinq ✓ |
| Assiettes | = septante deux ✓ |
| Bols | = trente neuf ✓ |
| Cadenas | = quarante neuf ✓ |
| Bascule | = un ✓ |
| Seaux | = deux. ✓ |

4.46

Ruhengeri, le 29 Novembre 1950.-

Le Résident-Adjoint,

DESSAINT,

